

Banzaï ou Hara-kiri ? Les deux mon capitaine !

Vous avez aimé les voyages de groupe proposé par le CE en 2017 ?

■ Le scandale est reprogrammé pour 2018 :

- Avec la complicité silencieuse de la CFDT et de FO qui, lors de la séance du 28 octobre 2017, n'ont pas participé au vote sans expliquer leur position....
- Une minorité de salariés pourront consommer un maximum de budget pour des destinations lointaines et parfois ridicules. Jugez plutôt : un week-end au Japon avec 13h de vol et 7h de décalage horaire + 13h de vol à nouveau ! Vous en rêvez encore ? Patience ! Environ **2%** des salariés partent chaque année, il faut donc **50 ans** pour que tous soient servis.
- Plus de doute possible, ces élus sont complètement décalés !

■ Une machine à perdre 1,1 million d'Euros

- La **machine à frustrer** est à nouveau en route et les nouveaux élus sont ainsi engagés par avance : belle manœuvre sur le dos des salariés !
- Le **caractère inéquitable** de cette prestation et de façon plus globale la **complexité des procédures de gestion** du CE de la DOSO doivent disparaître au profit d'un système plus juste permettant à chacun de bénéficier de prestations selon son choix, avec règlement direct et un mode d'emploi simplifié.
- En 2016 le CE DOSO a redistribué 3 676 221 € sur un montant disponible de 4 793 666 €, les 23 % manquants se sont évaporés en frais de structure, gestion et divers...

- Dans les CE gérés par la CFE-CGC (OFS et SCE) 98% des salariés bénéficient de prestations à la carte et les frais de gestion ne dépassent pas 3%.



■ Qui décide du comment ?

Ce sont les élus du CE qui décident, par vote, du mode de fonctionnement. En réalité, c'est la majorité de gestion (CGT et SUD chez nous) qui définit actuellement les règles.

Les 7, 8 et 9 novembre votez pour des ASC plus justes et optimisées : votez CFE-CGC !

Les inconvénients d'un tel système ?

- ➔ Un système complexe (Aravis) dissuasif (environ 20% des salariés ne demandent aucune prestation).
- ➔ Un calcul au QF injuste qui ne protège pas votre vie privée.
- ➔ Une répartition inéquitable du budget et des possibilités de choix de prestation restreints.

Employés, maîtrises et cadres, toutes vos infos sur www.cfecgc-orange.org

Vos correspondants CFE-CGC

Jean-Jacques Marchi – 06 89 92 34 75
Sébastien Muller – 06 76 73 09 26
Marie-Noëlle d'Arbaumont – 06 70 75 53 95

Tous vos contacts CFE-CGC dans l'annuaire du syndicat

bit.ly/annuaireCFECCG

Version électronique avec liens actifs

www.cfecgc-orange.org/tracts-et-publications/

Vous abonner gratuitement à nos publications

bit.ly/abtCFE-CGC

Nous suivre



facebook.com/cfecgc.orange



twitter.com/CFECCGOrange

